

COMMUNE DE CHEVRIER FRICHE A MOLINIE SUR ARGILE

> Champ Vautier

PROGRAMME
DE GESTION
2007-2011



COORDINATION
Antoine ROUILLON

AVEC LA PARTICIPATION DE
Denis JORDAN, Bernard BAL, Isabelle DANTIER
et Christelle JANIN



ASTERS
Agir pour la Sauvegarde des Territoires
et des Espèces Remarquables ou Sensibles

Friche à molinie sur argile

Champ Vautier

Commune de CHEVRIER



Programme de gestion

2007-2011

PRESENTATION DU SITE

Le site de Champ Vautier se positionne à 415m d'altitude au nord-ouest du chef lieu de la commune de Chevrier, de l'autre côté de la voie ferrée et à 300 m de la Route Nationale 206. La pente où se développe la friche sur 1,5 hectare environ est très douce mais s'accroît au nord vers le Rhône.

Quitter la RN 206 puis longer la voie ferrée permet d'accéder au Champ Vautier qui tire son originalité de son substrat argileux mais aussi de sa microtopographie (bosses et creux) et de son couvert végétal constitué de milieux herbacés, de buissons et de bosquets.

L'entrée s'effectue par le boisement mixte au sud et est marquée par la présence de multiples débris de tuiles, puis le chemin se poursuit sur le côté est du site.

Ce boisement ceinture la vaste prairie à molinie aux deux tiers de la circonférence de la friche et ses lisières la grignotent petit à petit, contribuant ainsi à sa fermeture.

La **carte 1** présente la répartition géographique des formations végétales au sein du site naturel.

Des milieux complémentaires au nord et à l'est de la friche de Champ Vautier, inclus dans le secteur agricole, méritent d'être rattachés à la gestion du site.

STATUT REGLEMENTAIRE

Document d'urbanisme :

Au POS approuvé le 10 juillet 1992, le Champ Vautier était classé zone NCe, zone agricole avec dépôt de matières inertes.

La démarche de PLU en cours depuis 2004 devrait aboutir au classement de la zone naturelle en zone N.

Règlements :

Le site est inscrit depuis le 11 décembre 1990 au contrat de site de la Montagne du Vuache et une demande de classement par Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope est toujours en cours.

Inventaire :

Le site est proposé à l'inscription à l'inventaire ZNIEFF à l'occasion de la réactualisation en cours (ZNIEFF de type I n°749 9103).

INTERETS

Les prairies à molinie et à brome constituent un habitat reconnu d'intérêt communautaire. Elles abritent ici 12 espèces d'orchidées dont le dactylorhize de Traunsteiner (*Dactylorhiza traunsteineri*) protégé au niveau national.

Elles recèlent aussi d'autres plantes peu fréquentes comme le plantain maritime (*Plantago maritima*), la gentiane d'Allemagne (*Gentianella germanica*). Le gaillet glauque (*Galium glaucum*) bénéficie avec la gaudinie fragile (*Gaudinia fragilis*) d'une protection régionale. Une espèce présente sur liste rouge nationale : la fétuque trichophylle (*Festuca trichophylla*).

La microtopographie particulière du site est favorable une petite population d'ophioglosse vulgaire (*Ophioglossum vulgatum*), petite fougère protégée au niveau régional.

Friche à molinie sur argile de Champ Vautier
Carte 1 : Répartition des unités de végétation



Document ASTERS 2003
Origine cadastre - droits de l'Etat réservés
Origine RIS 74 - Droits réservés - 1998

Unités de végétation
Site de Champ Vautier

- Boisement mixte
- Ancienne zone de dépôt de déchets à végétation nitrophile
- Prairie à molinie et brome embroussaillée
- Prairie à molinie et brome piquetée

Echelle : 1/2 000

N
1

Le site du Champ Vautier abrite également des espèces animales d'intérêt communautaire tels que : le crapaud sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*), la pie grièche écorcheur (*Lanius collurio*) et le damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) inféodée à la succise des prés (*Succisa pratensis*). La mante religieuse (*Mantis religiosa*) est également présente sur le site.

La zone présente aussi un intérêt cynégétique certain. Les boisements mixtes et les buissons constituent un abri et un garde manger pour les espèces de gibier.

Les milieux agricoles annexes présentent sensiblement le même faciès et constituent, de part la présence de plantes mellifères, qui font défaut sur le site même de Champ Vautier, des aires de nourrissage du damier de la succise, tandis que le site naturel constitue principalement une aire de reproduction de ce papillon.

OBJECTIF A LONG TERME

L'objectif à long terme identifié et accepté par les partenaires pour préserver et restaurer la friche du Champ Vautier et ses milieux annexes consiste à conserver la mosaïque de structures végétales dans le but de maintenir la variété d'espèces que présente l'ensemble du site.

FACTEURS INFLUENÇANTS

La friche du Champ Vautier, cernée de parcelles agricoles, est utilisée dans sa partie est par les agriculteurs et les particuliers comme aire de dépôt de déchets verts ainsi que d'aire d'accès aux parcelles exploitées. Ces dépôts (remblais, pierres, souches d'arbres, produits issus des jardins et des productions de pommes) sont facilités par l'existence de la piste qui borde la friche par l'est.

OBJECTIFS OPERATIONNELS DE GESTION

L'objectif à long terme se décline en plusieurs objectifs opérationnels de gestion du site (réalisables à l'échelle de la présente notice), découlant des orientations que les différents partenaires réunis autour de sa gestion souhaitent développer, en cohérence avec l'objectif à long terme :

- gérer cette mosaïque de structures végétales, en accord avec des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement y compris aux abords du site. Ceci permettra de lutter contre la fermeture naturelle des milieux et favoriser la préservation des espèces animales et végétales lui étant inféodées,
- sensibiliser la population locale et les acteurs au patrimoine naturel de la friche à molinie sur argile,
- assurer la protection à long terme du site.

OPERATIONS PREVISIONNELLES DE GESTION

Convention de gestion

La commune de Chevrier (propriétaire de la majorité de la friche), le Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (SIPCV) et ASTERS – Conservatoire Départemental des Espaces Naturels pourront signer d'une convention de gestion, pour la durée du présent programme de gestion, dans le but de préserver la friche à molinie sur argile du Champ Vautier dans sa globalité.

Opérations directement liées aux habitats, espèces et paysages

Etat initial des zones à gérer

La première année, un état initial des zones à gérer et des zones voisines sera établi afin d'ajuster les mesures de gestion du site aux différentes espèces végétales et animales d'intérêt.

Restauration des habitats et des habitats d'espèces

Gestion des prairies à molinie et communautés associées

L'extension des jeunes ligneux (jeunes chênes, cornouillers, trembles, saules...) sera surveillée. En cas de développement trop important, ils seront bûcheronnés jusqu'à la lisière du boisement mixte. Les rejets seront éliminés à l'aide d'une débroussailleuse tous les ans au début de l'hiver.

Les massifs à baies et à fruits (poiriers, genévriers), qui constituent un abri et un garde-manger pour les passereaux et le gibier, seront conservés.

En présence d'une accumulation de matière faible et compte tenu du cycle vital du damier de la succise, les prairies humides seront fauchées par moitié les deux premières années après la mi-août. Les produits de fauche seront exportés ou, à défaut, stockés en bordure.

Par la suite et si le besoin s'en fait sentir (accumulation de matière, apparition d'espèces d'intérêt suite à la fauche initiale), la fauche sera réalisée annuellement par moitié après la mi-août.

Amélioration de l'habitat du sonneur à ventre jaune

Compte-tenu de la pente assez forte dans la partie nord-est du site, les écoulements d'eau lors des pluies sont plutôt rapides et incisifs.

Afin de favoriser la stagnation de l'eau, des gouilles seront creusées (à la pioche) perpendiculairement à la pente.

Gestion de l'ancienne zone de dépôt à végétation nitrophile et de la zone de remblais

Le déplacement des remblais et autres déchets se fera en concertation avec la commune afin de trouver un site de dépôt plus approprié.

Un arrachage manuel du solidage deux fois par an (avant fructification, à la fin du printemps, et à l'automne) les 3 premières années complètera la remise en état du secteur.

Gestion du boisement mixte

Le boisement, refuge pour la faune, sera laissé en l'état. Seules les lisières seront entretenues.

Les arbres les plus anciens, morts ou affaiblis resteront sur pied puisqu'ils sont favorables aux pics, aux insectes xylophages et aux champignons saprophytes.

Gestion des milieux annexes

Un accord avec les exploitants agricoles est à trouver afin de garantir le maintien des secteurs agricoles annexes en prairie permanente qui feront l'objet d'une fauche annuelle après le 1^{er} juillet.

Suivi des effets de la gestion

Un suivi global de l'évolution de la végétation sera mis en place afin d'évaluer la pertinence des interventions (maintien, disparition ou apparition d'espèces patrimoniales, surveillance de l'apparition d'espèces invasives).

Lors de ces sorties pluriannuelles, nous tenterons de repérer systématiquement la présence du damier de la succise et du crapaud sonneur à ventre jaune au sein des nombreuses ornières présentes sur la friche.

Le bilan quinquennal de la mise en œuvre du présent programme de gestion intégrera les résultats de ce suivi afin de déterminer les modalités d'entretien pour les cinq années suivantes.

La **carte 2** précise la répartition géographique des mesures de gestion envisagées.

Communication et coordination générale

Coordination des acteurs :

Lors de l'élaboration du PLU, la commune veillera à procéder au classement de l'ensemble du site en zones naturelles à protéger en concertation avec les différents usagers.

Information et communication :

Les partenaires de la convention de gestion sont destinataires du programme pluriannuel prévisionnel d'intervention.

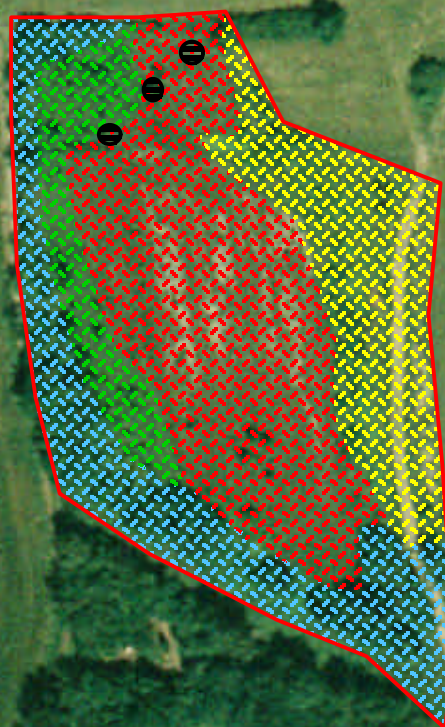
Des relations permanentes seront entretenues entre les acteurs du site.

Un article dans le journal municipal et la presse locale sera rédigé par ASTERS afin de sensibiliser la population et les acteurs à leur patrimoine naturel.

Suivi financier :

A partir du plan de travail pluriannuel prévisionnel joint, un budget annuel sera établi. Le plan de financement qui en découle donnera lieu, chaque année, à la rédaction et au suivi de demandes d'aides.

Friche à molinie sur argile du Champ Vautier
Carte 2 : Mesures de gestion



Mesures de gestion
Site de Champ Vautier

-  Fauche tardive avec exportation (par moitié)
-  Elimination des ligneux si besoin
-  Elimination des dépôts, arrachage du solidage
-  Non intervention sauf maîtrise de la lisière
-  Création de gouilles favorables au sonneur à ventre jaune

Document ASTERS 2003
Origine RIS 74 - Droits réservés - 1998
Origine cadastrale - Droits de l'Etat réservés

Echelle : 1/2 000

N
1

Evaluation du programme d'action :

La rédaction d'un compte-rendu annuel d'activités permet de faire le bilan des opérations de l'année écoulée, de préciser le programme de l'année suivante en intégrant les réorientations éventuelles.

Au bout de cinq ans, il est nécessaire de dresser un bilan de la gestion menée sur le site pour connaître le degré de réalisation du plan de travail initial, évaluer sa pertinence et l'impact de la gestion conduite. Cette évaluation consiste en une synthèse des résultats du suivi sur les cinq ans, à partir des comptes-rendus annuels d'activités.

Elle conduit à l'actualisation du programme d'action pour les cinq années suivantes.

NB : Le présent programme de gestion sera mis en œuvre dans la mesure de l'obtention des aides financières correspondantes auprès de partenaires financiers tels que le Conseil Régional de Rhône-Alpes, le Conseil Général de la Haute-Savoie, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (via DDAF et DIREN),...

Friche à molinie sur argile du Champ Vautier (commune de CHEVRIER)

PLAN DE TRAVAIL PREVISIONNEL 2007 - 2011

Objectifs opérationnels	Opérations de gestion du plan de travail		Période de réalisation	Intervenant	Durée de l'opération	2007	2008	2009	2010	2011	Coût total (€)
		Fauche tardive avec exportation des prairies à molinie (par moitié)	IX-III	Encadrement : SIPCV Réalisation : Lycée agricole	Préparation et encadrement: :1/2 j. Chantier : 1 j.	500	500				1000
Gestion des habitats, des espèces et des paysages	Travaux de gestion des habitats	Elimination des remblais et dépôts	IX-III	Encadrement : SIPCV Réalisation : commune	Encadrement:1 j. Chantier : 1 j	Interne SIPCV et commune					Interne SIPCV et commune
		Création de gouilles favorables au sonneur à ventre jaune	IX-XI	Réalisation : ASTERS	Chantier : 1/2 j						
		Entretien des lisières	IX-III	Encadrement : SIPCV Réalisation : Lycée agricole	Préparation et encadrement: :1/2 j. Chantier : 1/2 j.				250		250
	Etat initial et évaluation des effets de la gestion sur les zones gérées (suivi des effets de la gestion)		V-VI	ASTERS (CE)	1 j./an	381		381		381	1143
Information Communication	Coordination et sensibilisation des acteurs et de la population locale		permanent	SIPCV	1 j./an		Interne SIPCV				Interne SIPCV
	Suivi des conventions de gestion et information des partenaires		permanent	SIPCV	1 j./an		Interne SIPCV				Interne SIPCV
Suivi administratif et financier	Recherche de financements, établissement et suivi du budget		X	SIPCV	1 j./an		Interne SIPCV				Interne SIPCV
	Evaluation bisannuelle du programme de travaux, établissement du programme de l'année suivante		IX-X	ASTERS (CE)	1 j./an		381		381		762
	Evaluation quinquennale de la gestion conduite et du plan de travail, établissement d'une nouvelle version du programme pluriannuel d'action		VIII-IX	ASTERS (CE)	2 j.					762	762
					TOTAL	881	881	381	631	1143	3917

Intervenants : Personnel ASTERS : CM = Chargé de Mission (534 €/j.), CE = Chargé d'Etudes (381 €/j.)

ANNEXES

Annexe n°1 - Inventaire des bryophytes, fougères et plantes à fleurs (mise à jour 2003)

Annexe n°2 - Inventaire des animaux (mise à jour 2003)

Annexe n°1

Commune : Chevrier

Lieu-dit : Champ Vautier

Nom scientifique	DH2	PN	PN2	PR	PD	LRN	LN2	LRR	LRD
Ophioglossum vulgatum L.				1					
Pinus sylvestris L.									
Juniperus communis L.									
Clematis vitalba L.									
Ranunculus tuberosus Lapeyr.									
Ulmus minor Mill.									
Quercus petraea Liebl.									
Quercus robur L.									
Alnus glutinosa (L.) Gaertn.									
Betula alba L.									
Betula pendula Roth									
Corylus avellana L.									
Rumex crispus L.									
Hypericum perforatum L.									
Tilia cordata Mill.									
Viola hirta L.									
Populus nigra L. subsp. nigra var. italica Du Roi									
Populus tremula L.									
Salix alba L.									
Salix caprea L.									
Salix cinerea L.									
Salix purpurea L.									
Primula veris L.									
Primula vulgaris Huds.									
Agrimonia eupatoria L.									
Amelanchier ovalis Medik.									
Crataegus monogyna Jacq.									
Filipendula ulmaria (L.) Maxim.									
Potentilla erecta (L.) Rausch.									
Potentilla reptans L.									
Prunus domestica L. subsp. domestica									
Prunus spinosa L.									
Pyrus pyraister (L.) Du Roi									
Rosa agrestis Savi									
Rosa arvensis Huds.									
Rosa canina L.									
Rosa tomentosa Sm.									
Rubus caesius L.									
Rubus fruticosus L.									
Sanguisorba minor Scop.									
Anthyllis vulneraria L.									
Genista tinctoria L.									
Hippocrepis comosa L.									
Hippocrepis emerus (L.) Lassen									
Lathyrus pratensis L.									
Lathyrus tuberosus L.									
Lotus corniculatus L.									
Lotus maritimus L.									
Melilotus altissimus Thuill.									
Ononis spinosa L.									
Ononis spinosa L. subsp. maritima (Dumort. ex Piré) P.Fourn. var. maritima									
Trifolium medium L.									
Trifolium montanum L.									
Trifolium pratense L.									
Vicia cracca L. subsp. cracca									

Nom scientifique

DH2 PN PN2 PR PD LRN LN2 LRR LRD

Hippophaë rhamnoides L.
 Epilobium hirsutum L.
 Epilobium tetragonum L. subsp. tetragonum
 Cornus sanguinea L.
 Viscum album L.
 Evonymus europaeus L.
 Euphorbia amygdaloides L.
 Euphorbia cyparissias L.
 Euphorbia dulcis auct.Gall. sensu 1, 2, 3, 4 (p.p.), 5
 Frangula alnus Mill.
 Linum catharticum L.
 Linum tenuifolium L.
 Polygala comosa Schkuhr
 Acer campestre L.
 Hedera helix L.
 Daucus carota L.
 Pimpinella saxifraga L.
 Silaum silaus (L.) Schinz & Thell.
 Blackstonia perfoliata (L.) Huds.
 Gentianella ciliata (L.) Borkh.
 Gentianella germanica (Willd.) Borner
 Prunella vulgaris L.
 Salvia pratensis L.
 Thymus praecox Opiz
 Plantago maritima L. subsp. serpentina (All.) Arcang.
 Plantago media L.
 Fraxinus excelsior L.
 Orobanche gracilis Sm.
 Asperula cynanchica L.
 Galium boreale L.
 Galium glaucum L.
 Galium mollugo L.
 Galium mollugo L. subsp. erectum Syme
 Galium verum L.
 Galium verum L. subsp. verum
 Lonicera periclymenum L.
 Viburnum lantana L.
 Viburnum opulus L.
 Succisa pratensis Moench
 Carlina vulgaris L.
 Centaurea bracteata Scop.
 Centaurea jacea L.
 Cirsium acaule Scop.
 Cirsium arvense (L.) Scop.
 Hieracium pilosella L.
 Hieracium piloselloides Vill.
 Hieracium praecox Sch.Bip.
 Inula salicina L.
 Leontodon hispidus L.
 Leucanthemum vulgare Lam.
 Pulicaria dysenterica (L.) Bernh.
 Senecio erucifolius L.
 Solidago gigantea Aiton
 Tragopogon pratensis L. subsp. orientalis (L.) Celak.
 Carex caryophyllea Latourr.
 Carex cuprina (Sandor ex Heuff.) Nendtv. ex A.Kern.
 Carex distans L.
 Carex flacca Schreb.
 Carex hirta L.
 Carex montana L.
 Carex panicea L.
 Carex spicata Huds.
 Carex tomentosa L.
 Carex viridula Michx. subsp. brachyrrhyncha (Celak.) B.Schmid var. elatior (Schltr.)
 Agrostis stolonifera L. subsp. stolonifera var. stolonifera
 Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J. & C.Presl
 Brachypodium phoenicoides (L.) Roem. & Schult.

1

V

Nom scientifique

Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv.
 Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv.
 Briza media L.
 Bromus erectus Huds.
 Bromus racemosus L.
 Bromus ramosus Huds.
 Calamagrostis epigejos (L.) Roth
 Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb.
 Dactylis glomerata L.
 Festuca arundinacea Schreb.
 Festuca filiformis Pourr.
 Festuca lemanii Bastard
 Festuca trichophylla (Ducros ex Gaudin) K.Richt.
 Gaudinia fragilis (L.) P.Beauv.
 Holcus lanatus L.
 Koeleria pyramidata (Lam.) P.Beauv.
 Molinia caerulea (L.) Moench
 Molinia caerulea (L.) Moench subsp. arundinacea (Schränk) K.Richt.
 Poa compressa L.
 Poa pratensis L.
 Trisetum flavescens (L.) P.Beauv.
 Colchicum autumnale L.
 Tamus communis L.
 Anacamptis pyramidalis (L.) Rich.
 Dactylorhiza traunsteineri (Saut.) Soó
 Epipactis muelleri Godfery
 Epipactis palustris (L.) Crantz
 Gymnadenia conopsea (L.) R.Br.
 Listera ovata (L.) R.Br.
 Ophrys apifera Huds.
 Ophrys insectifera L.
 Orchis militaris L.
 Orchis morio L.
 Platanthera bifolia (L.) Rich.
 Platanthera chlorantha (Custer) Rchb.

DH2 PN PN2 PR PD LRN LN2 LRR LRD

1 1

1

Nombre d'espèces

157

DH2 PN PN2 PR PD LRN LN2 LRR LRD

2 0 1 2 3

Annexe n°2

Commune : Chevrier

Lieu-dit : Champ Vautier

Nom scientifique	DH2	PN	LRE	LRN	LRR	LR74	LRCH
Orthoptères	13 espèce(s)						
Phaneroptera sp.							
Conocephalus (Xiphidion) fuscus					3		3
Ruspolia nitidula nitidula					3	3	3
Tettigonia viridissima							
Pholidoptera griseoaptera							
Gryllus campestris							3
Oecanthus pellucens						3	
Tetrix (Tetratetrix) tenuicornis							
Calliptamus italicus							3
Aiolopus strepens					3	2	3
Gomphocerippus rufus							
Chorthippus (Glyptobothrus) bbm							
Mantis religiosa							3
Homoptères	1 espèce(s)						
Stictocephala bisonia							
Neuroptères	1 espèce(s)						
Libelloides coccajus							2
Rhopalocères	13 espèce(s)						
Colias hyale/alfacariensis							
Aporia crataegi							
Aglais urticae							
Issoria lathonia							
Mellicta athalia							
Euphydryas aurinia	1	1	CV		V		2
Melanargia galathea							
Maniola jurtina							
Aphantopus hyperantus							
Coenonympha pamphilus							
Coenonympha arcania							4b
Lysandra bellargus							
Polyommatus icarus							
Amphibiens	2 espèce(s)						
Bombina variegata	1	1		V			3

ASTERS - 14/04/06

Nom scientifique	DH2	PN	LRE	LRN	LRR	LR74	LRCH
Rana temporaria				1			
Reptiles		1 espèce(s)					
Podarcis muralis				1			
Oiseaux		14 espèce(s)					
Phasianus colchicus				1			
Troglodytes troglodytes				1			
Erithacus rubecula				1			
Luscinia megarhynchos				1			
Saxicola torquata				1			
Sylvia atricapilla				1			
Phylloscopus collybita				1			
Phylloscopus trochilus				1			
Ficedula hypoleuca				1			
Parus caeruleus				1			
Lanius collurio			1	1			
Carduelis chloris				1			
Coccothraustes coccothraustes				1			
Emberiza citrinella				1			
Mammifères		4 espèce(s)					
Vulpes vulpes				4			
Meles meles							
Sus scrofa				4			
Capreolus capreolus							

Synthèse de l'inventaire

	Nombre de	DH2	PN	LRE	LRN	LRR	LR74	LRCH
Dictyoptères	1							1
Orthoptères	12					3	3	5
Homoptères	1							
Neuroptères	1							1
Rhopalocères	13	1	1	1		1		2
Amphibiens	2	1	2		1			1
Reptiles	1		1					
Oiseaux	14	1	13					
Mammifères	4		2					

PROGRAMME REALISE
AVEC LE SOUTIEN DE



CREDIT PHOTOGRAPHIQUE
Denis JORDAN, Dominique LOPEZ-PINOT, ASTERS

ASTERS
84 route du Viéran
74370 PRINGY
tél 04 50 66 47 51
fax 04 50 66 47 52
mél asters@asters.asso.fr